

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## La FNC défend la chasse en février

**Issy-les-Moulineaux, le 16 janvier 2014 :** Hier soir, une délégation de la Fédération Nationale des Chasseurs, composée de son Vice-Président délégué, Alain Durand, des administrateurs Yves Butel (FDC Somme) et Willy Schraen (FDC Pas de Calais) et du Président de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Henri Sabarot (FDC Gironde), a rencontré le conseiller du ministre et des membres des services du ministère de l'Ecologie sur le dossier de la fermeture de la chasse des migrateurs en février, en particulier oies et siffleurs.

Le Président Durand a mis le ministre devant ses responsabilités face à la colère des chasseurs de gibier d'eau, qui ne comprennent toujours pas pourquoi ils ne peuvent pas chasser notamment les oies grises en février, alors que –surabondantes et génératrices de dégâts agricoles- elles sont à longueur d'année et par dizaines de milliers, détruites et gazées chez nos voisins belges et hollandais, avec l'aide de fonds européens.

Lors de cette rencontre, la FNC n'a pas manqué de s'étonner que les ONG protectionnistes nationales, comme la Commission et la Cour de Justice européennes, si sourcilieuses quand il s'agit de la chasse, soient aussi silencieuses sur ces pratiques de destructions massives, en contradiction avec les termes mêmes de la directive « oiseaux sauvages » -si souvent opposée aux chasseurs par ces mêmes structures.

Les représentants de la chasse française ont donc fermement demandé la prolongation en février de la chasse des oies grises et canards siffleurs (qui s'achève, à ce jour, au 31 janvier).

Dans l'attente de la réponse ministérielle à ses revendications, la FNC a aussi demandé –et obtenu- le report de la séance du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, initialement programmée le 16 janvier, afin que celui-ci puisse être saisi du dossier par le ministre.

En fonction de la réponse de ce dernier, la FNC indiquera la conduite à tenir aux chasseurs en colère. Elle les appelle à rester tout à la fois mobilisés et calmes, pour ne pas affaiblir ni « perturber » la négociation en cours.

Dès que la FNC en connaîtra l'issue, elle ne manquera pas d'en informer la communauté cynégétique et d'en tirer les conséquences.

### CONTACTS PRESSE

**Christine André-Mignon**  
Tél. : 01 41 09 65 10  
candre@chasseurdefrance.com

**Pierre de Boisguilbert**  
Port. 06 09 17 62 24  
pdeboisguilbert@chasseurdefrance.com

Conseiller politique  
**Thierry Coste**  
Port. 06 80 87 77 05